



# LES AMÉNAGEMENTS LES ESPACES CYCLABLES



**BELOEIL:** station à vélos dans le stationnement



**MONT-SAINT-HILAIRE:** station à vélos à l'entrée du bâtiment



Piste cyclable

**SAINT-EUSTACHE:** abri sécurisé à vélos et piste cyclable<sup>105</sup>



**SAINT-EUSTACHE:** intérieur de l'abri à vélos sécurisé

## LES CARACTÉRISTIQUES À PRIVILÉGIER

- La **continuité** avec le réseau de pistes cyclables existantes à proximité
- La **sécurité des déplacements** cyclistes dans le stationnement
- La **présence d'un support à vélos**, évitant ainsi l'utilisation des arbres comme support (ce qui augmente le taux de mortalité des arbres)
- La **capacité offerte**, en l'adaptant à l'utilisation constatée et en prévoyant l'espace nécessaire pour un agrandissement

## LES INSTALLATIONS

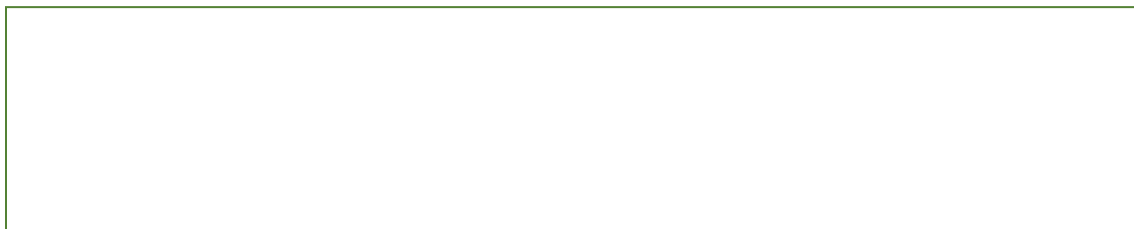
- La présence d'un support à vélos, ou de préférence d'un abri à vélo sécurisé et protégé, visible et facilement accessible depuis les entrées des bâtiments.
- La création de pistes cyclables sécuritaires dans le stationnement, permettant de relier les rues adjacentes au support à vélos
- La connexion efficace et sécuritaire des pistes cyclables dans le stationnement avec celles déjà existantes dans les rues alentours
- La mise à disposition des outils de réparation de base
- La présence éventuelle d'un vestiaire avec casiers et douches
- La mise en place d'une indemnité kilométrique ou une aide à l'achat d'un vélo pour les employés

## LES BÉNÉFICES

- La promotion d'un mode de déplacement plus sain pour les clients, employés et résidents
- L'amélioration de la sécurité dans le stationnement
- L'accès à une clientèle sans automobile

## À CONSIDÉRER DANS LA MISE EN OEUVRE

- L'entretien en toute saison
- Un éclairage sécuritaire
- Une bonne évacuation de l'eau de pluie
- Une protection contre les fortes chaleurs





# L'ATTESTATION STATIONNEMENT ÉCORESPONSABLE PEUT VOUS AIDER

L'attestation Stationnement écoresponsable vise à mobiliser et à accompagner les propriétaires d'espaces de stationnement sur l'île de Montréal, afin de créer un effet d'entraînement vers de meilleures pratiques de gestion immobilière permettant de réduire les émissions de GES liées à la dépendance à l'automobile, et de diminuer les impacts climatiques des surfaces de stationnement. Elle offre :

## UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

- Rencontres pour identifier des solutions d'aménagement réalistes, économiques et efficaces;
- Mise en contact avec des experts;
- Accès à différents outils pour la mise en œuvre des meilleures pratiques.

## UNE GRANDE VISIBILITÉ

- Promotion dans nos réseaux d'entreprises engagées;
- Localisation et identification des stationnements certifiés écoresponsables sur le site Web;
- Événements de reconnaissance et de remise des attestations.

## DES RÉSULTATS BÉNÉFIQUES À LONG TERME

- Image positive dans sa municipalité, son quartier et auprès des employés;
- Opportunité d'obtenir des reconnaissances supplémentaires en développement durable;
- Préparation à faire face à la nouvelle réalité de gestion du stationnement.

## LES CRITÈRES D'ÉVALUATION DE STATIONNEMENT

- Aménagements végétaux
- Aménagements de gestion des eaux pluviales
- Revêtement perméable
- Aménagements piétonniers
- Offre d'espace de stationnement à vélo
- Offre de cases réservées aux véhicules « verts » (électrique, covoiturage, etc.)
- Incitatif à l'utilisation du transport en commun
- Mutualisation ou partage du stationnement
- Etc.

---

**CONTACTEZ-NOUS DÈS MAINTENANT!**

**Conseil régional de l'environnement de Montréal**

514 842-2890 / [info@cremtl.qc.ca](mailto:info@cremtl.qc.ca)

VISITEZ NOTRE SITE WEB

[stationnementecoresponsable.com](http://stationnementecoresponsable.com)

---

Coordonné par :



Financé par :



**FONDS D'ACTION  
QUÉBÉCOIS** POUR LE  
DÉVELOPPEMENT DURABLE